

TROIS ANNÉES DE FIN DE MANDAT PROMETTEUSES ! PETITES VILLES DE DEMAIN ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVEC VOUS !

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AVEC LES HABITANTS

À la mi-mandat, voici le point sur nos promesses de campagne (« Partageons demain ») lors des élections municipales de 2020, en matière de méthode de l'équipe municipale.

INFORMATION

RÉALISÉ :

- le TUM (Trait d'Union Mensois) rénové et contenant davantage d'information ;
- des bilans réguliers de l'action municipale ;
- diffusion d'information par Facebook.

EN COURS :

- le site de la mairie rénové.

PARTICIPATION

RÉALISÉ :

- des réunions publiques préalables aux choix importants ;
- des permanences des élus tous les samedis matins sans RV ;
- la parole donnée aux habitants en fin de conseil municipal ;
- des commissions et groupes de travail nombreux, avec ordre du jour, compte-rendus, temps de présentation des projets en conseil municipal. Une vingtaine de commissions et groupes de travail fonctionnent, plus de 170 habitants inscrits, les 2/3 participant régulièrement ;
- des questionnaires dans le TUM permettant la participation du plus grand nombre.

NON RÉALISÉ :

- une réunion annuelle dans chaque quartier. Par contre, les riverains participent aux concertations sur les projets d'aménagement (rue des Alpagnes, Pré Colombon, parcelle de l'ex-silo, centre historique, Doya) ou sur les activités festives place de la halle ;
- des commissions présidées par des habitants. Il y en a quelques-unes qui le sont mais on est davantage dans la co-animation ;
- un conseil municipal des enfants ou des jeunes : seconde partie du mandat.

ACCOMPAGNEMENT

RÉALISÉ :

- être à l'écoute de la population dans la bienveillance ;
- mieux accompagner les habitants dans leurs dossiers d'urbanisme ;
- soutenir les associations (augmentation du budget des subventions) ;
- soutenir les événements festifs et culturels et en créer de nouveaux ;
- faciliter les installations commerciales, artisanales, agricoles ;
- CCAS (Centre communal d'action sociale) redynamisé, avec le souci des plus fragiles, aides pour les jeunes.

UNE SECONDE MOITIÉ DE MANDAT DE CONCRÉTISATION

La plupart des nouvelles équipes municipales ne réalisent pas de grands projets lors des deux premières années de mandat, sauf pour mettre en œuvre des actions préparées par les équipes précédentes (boulevard E. Arnaud ; aménagement du jardin de la Cure). En début de mandat, un temps pour prendre ses marques dans la gestion des affaires courantes est nécessaire, tout comme une période de réflexion, de préparation et de concertation sur de nouveaux projets.

Les années 2020 et 2021 (début de notre mandat) ont été fortement marquées par la pandémie de coronavirus : entrée en fonction retardée, confinements et gestion sanitaire de la crise, travail administratif ralenti, vie participative empêchée puis freinée. Trois ans plus tard nous avons malgré tout atteint un haut niveau d'implication de la population dans la vie municipale, notamment à travers les commissions. La phase de diagnostic de Petites Villes de Demain (PVD) a duré un an et demi. Les études, précises et précieuses, et la concertation ont largement aidé à établir nos choix des actions PVD. Une cohérence d'ensemble des actions PVD et l'effet levier de ce dispositif (en ingénierie et en subventions) vont permettre une deuxième partie de mandat de concrétisation de grands projets pour Mens.

LES GRANDS AXES DE PVD ET LES GRANDS PROJETS POUR MENS

Petites Villes de Demain : un dispositif d'État visant à renforcer les bourgs centres. Un poste de chef de projet et des études de diagnostic financés en grande partie par l'État. Des actions privilégiées en matière de subventionnement.

* : voir article PVD dans le TUM de septembre 2023

ACCOMPAGNER LA RÉHABILITATION DU BÂTI

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain : démarrage automne 2023*. Etude approfondie sur la vacance (logements vides) autour de l'hiver 2023-2024 ;
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux, démarrage fin 2023 : mairie et « Un lieu sur terre » (local acheté en 2021, avec Radio Dragon et des salles de travail pour les associations), les autres bâtiments publics suivront ;
- Expérimentation d'habitat intergénérationnel avec la communauté de communes* ;
- Etude d'aménagement opérationnel du Pré Colombon (2024-2025) en complémentarité du centre bourg ;
- Animation sur l'habitat inclusif et sur l'habitat participatif : démarrage septembre 2023*.

ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création d'un Tiers lieu (ancien Trésor public et Espace culturel)* ;
- Réalisation d'une enquête et étude auprès des commerçants et producteurs afin de définir une stratégie commerciale à moyen terme ;
- Aide à l'installation d'artisans-créateurs et d'une boutique de producteurs locaux ;
- Renforcer l'attractivité du camping : en cours ;
- Aménagement de la parcelle de l'ex-silo : concertation en cours.



Photo : Claude Didier

VALORISER LES PATRIMOINES ET LES ESPACES PUBLICS

- Requalification de la place de la mairie et de la place Tannon-Bonnet : démarrage de la réflexion-concertation à la rentrée, réalisation 2024-2025 ;
- Évolution des règles d'urbanisme et patrimoniales : embauche d'un bureau d'étude cet automne, révision votée en fin de mandat ;
- Plan d'aide (municipal) au ravalement de façades : lancement cet automne ;
- Intégration paysagère de la Zone Artisanale des Terres du ruisseau ;
- Désimperméabilisation et revégétalisation de places et de pieds de façades.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE MOBILITÉS

- Sécuriser les modes actifs (piétons, vélos) en aménageant les voiries ;
- Sécuriser les entrées de bourg ;
- Apaiser la circulation dans les goulots d'étranglement, dans le centre historique (zone de rencontre, zone piétonne) ;
- Rendre les stationnements périphériques plus attractifs, améliorer le cheminement piétonnier rue du Docteur Sénébier.

AUTRES GRANDS PROJETS HORS PVD

- Aménagement de l'entrée Est de Mens : rue des Alpagnes, carrefour de la Croix ; démarrage des travaux hiver 2023-2024 ;
- Aide à l'aménagement de la Zone Artisanale des Terres du ruisseau.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DE LA POLITIQUE MUNICIPALE

La transition écologique : qu'est-ce que c'est ?

C'est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de se loger, de se chauffer, de se déplacer, de vivre ensemble. La transition écologique est indispensable face au réchauffement climatique, à la raréfaction des ressources, aux atteintes à la biodiversité, à la pollution ... Pas de transition écologique si elle n'est pas sociale ! Le rôle de chaque citoyen est essentiel, mais les leviers les plus puissants sont ceux des politiques publiques, à tous les étages.



Boussole de la résilience, Cerema

https://www.cerema.fr/system/files/documents/2022/12/boussole_resilience_guide_questionnements_pistes_pour_agir.pdf

LES ACTIONS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À MENS

Que ce soit dans le cadre de PVD où elle est un axe transversal ou dans celui des autres actions municipales, la transition écologique oriente largement nos projets. La mairie de Mens est une contributrice importante des actions de la stratégie de transition écologique du territoire Trièves (communauté de communes, communes, associations, entreprises). Voici la liste de nos actions. *Certaines ont démarré lors du mandat précédent : flèches vertes. D'autres ont démarré et sont nouvelles : flèches jaune. D'autres encore sont en projet et n'ont pas encore démarré : flèches orange.*

ÉNERGIE

- Extinction de l'éclairage public ;
- Rénovation et optimisation du système d'éclairage public ;
- Toiture photovoltaïque (hangar communal).

EAU

- Rénovation des réseaux d'eau ;
- Protection et mutualisation des captages d'eau ;
- Tarification différenciée de l'eau potable ;
- Accès à une source non potable aux agriculteurs ;
- Promotion de la récupération des eaux de pluie.

HABITAT, URBANISME

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux ;
- Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain : voir plus haut ;
- Etude d'aménagement Opérationnel du Pré Colombon ;
- Evolution des règles d'urbanisme ;
- Désimperméabilisation et revégétalisation des espaces publics ;
- Expérimentation de logements intergénérationnels avec la communauté de communes : voir plus haut.



photo : theme.fm

MOBILITÉS

- Communication sur offres et demandes de mobilités ;
- Création de voies de mobilités douces ;
- Réalisation d'abris à vélos et de range-vélos ;
- Nouvelle étude d'une voie de contournement ;
- Sécuriser les entrées de bourg ;
- Soutenir la ligne de train ;
- Diversifier l'offre de la navette interne du marché ;
- Conversion du parc automobile municipal.

ÉCONOMIE ET VIE SOCIALE

- Soutenir commerces et services de proximité, recours à artisans locaux ;
- Création d'un tiers-lieu.

AGRICULTURE / ALIMENTATION

- Action meilleure qualité alimentaire aux Sagnes ;
- Action solidaire alimentation santé environnement.
- Accompagnement et soutien de porteurs de projets agricoles (par exemple Ser Clapi, ...).
- Mise en place d'une information systématique aux agriculteurs sur les contraintes de circulation du village afin d'anticiper leur organisation
- Mise à disposition aux agriculteurs d'une ressource en eau abandonnée pour éviter la consommation d'eau potable sur le réseau

SENSIBILISATION

- Sensibilisation des personnels et des élus à des pratiques vertueuses ;
- Sensibilisation à la qualité de l'air.
- Organisation de la Fête de la laine (en juin) et relance de la Fête de l'élevage (octobre)
- Accompagnement projet de magasin de producteurs

ZOOMS SUR CERTAINES ACTIONS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au delà de la poursuite de la rénovation et de l'optimisation de l'éclairage, la nouveauté c'est l'extinction totale, de minuit à 6h00 l'été, de 22h00 à 6h00 le reste de l'année. Cette extension a été précédée d'un travail de suppression de points de danger et fait l'objet d'évaluation pour améliorer le dispositif.



DÉSIMPÉRMÉABILISATION ET REVÉGÉTALISATION DES ESPACES PUBLICS



Photo : Claude Didier

Ce projet vise à apporter un cadre de vie moins minéral, plus végétal, au centre bourg, afin notamment d'atténuer les impacts du réchauffement climatique. Libérer les pieds d'arbres, revégétaliser des places et des pieds de façade ...

TIERS LIEU

Un espace de travail partagé dans les locaux de l'ancienne trésorerie publique est expérimenté (voir article PVD dans le TUM de septembre 2023). Ce bâtiment et l'Espace culturel seront rénovés énergétiquement et accueilleront en fin de mandat travail partagé (coworking), médiathèque intercommunale, point d'accueil touristique devenu communal, point d'informations sur les mobilités, Espace Public Numérique, activités associatives. La place de la mairie sera réaménagée avec des parvis conviviaux devant ce tiers lieu et devant la mairie. Une riche vie sociale en perspective !